

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Allary, Mylène	1.1	Conseiller	19 160	9 580	
Chevalier, Nicole	1.2	Conseiller	19 160	9 580	
Dauphin, Suzanne	1.3	Maire	57 480	18 207	25 719
Forget, Jean-Guy	1.4	Conseiller	19 160	9 580	
Godin, Stéphanie	1.5	Conseiller	19 160	9 580	
Laroche, Marie-Christine	1.6	Conseiller	19 160	9 580	
Soucy, Régis	1.7	Conseiller	19 160	9 580	

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).